Électricité & Réseaux Télécoms

FORMATION ÉLECTRICIEN DU BÂTIMENT

La **formation électricien du bâtiment** permet de réaliser des installations domestiques (dans une maison individuelle, dans les parties privatives d'un immeuble d'habitation collective, ou dans des locaux d'habitation) assurant les fonctions de base d'éclairage, de distribution de courant dans les pièces, mais aussi les fonctions complémentaires de confort, de communication, de gestion des appareils commandés en prenant en compte la sécurité des personnes.

Il/Elle peut aussi intervenir sur une installation existante pour la rénover ou réaliser une extension des équipements électriques. Il/Elle réalise également la mise en service et dépanne le cas échéant les installations, circuits et équipements électriques.

ORGANISATION DE LA FORMATION ÉLECTRICIEN

- Lieu de formation : Toulouse et Montpellier
- Effectif : De 1 à 12
- Durée : 35 jours soit 245 heures
- Délai d'accès à la formation : 1 à 3 mois
- Modalité d'accès : Participation à une information collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel

PROFILS & PRÉREQUIS DE LA FORMATION ÉLECTRICIEN

Tout public (sachant lire, écrire et compter) souhaitant intervenir sur des installations électriques domestiques, ou personnel chargé d'assurer des travaux d'électricité bâtiment.

VALIDATION & CERTIFICATION DE LA FORMATION ÉLECTRICIEN

- Formation qualifiante
- Possibilité de passer le CCP 1 du Titre Électricien d'Équipement (RNCP37442) , avec un complément de modules supplémentaires.

MODE DE FINANCEMENT & PRIX

- La formation en électricité du bâtiment peut être financée comme suit :
- Éligible au CPF (code 131932) (avec un complément de modules)
- Plan de formation
- AIF
- Prix : 3185 euros (parcours moyen)

OBJECTIFS DE LA FORMATION ÉLECTRICIEN BÂTIMENT

À l'issue de la **formation électricien Bâtiment**, le titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :

- Réaliser les circuits de base des locaux d'habitation.
- Réaliser les circuits des équipements électriques complémentaires de confort des locaux d'habitation.
- Réaliser la distribution électrique générale des locaux d'habitation.
- Contrôler et mettre en service l'installation électrique des locaux d'habitation

TP RÉCAPITULATIFS :

Données 2024 : sur la base de 102 apprenants dont 8 apprentis

Données spécifiques à l'apprentissage :

- Taux de réussite : 100 %
- Taux d'interruption / rupture, taux de poursuite d'étude et taux d'insertion professionnelle : Indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissemen id_uai=0312984A

CONTENU DE LA FORMATION ÉLECTRICIEN

1- Électrotechnique : les lois fondamentales

- Connaître les lois fondamentales de l'électrotechnique pour choisir les protections électriques et les récepteurs à installer dans les différents chantiers à réaliser.
- Lois fondamentales (tension, intensité, groupement de résistances, puissances et énergie)

2- Protection des biens et des personnes

- Connaitre les rôles, les fonctions des protections des biens et des personnes (disjoncteurs, sectionneurs, différentiels...)
- Choisir la protection adaptée au circuit alimenté.
- Connaître le rôle de la protection équipotentielle (terre), savoir comment la réaliser, connaître sa valeur pour protéger les personnes.
- Les disjoncteurs, les différentiels, la protection équipotentielle, prise de terre

3- Distribution électrique et NF C 15100

- Connaitre les différentes technologies d'éclairage tel que, leds, halogène, fluorescence.
- Connaitre les différents modes de chauffage électrique.
- Connaitre les règles de NFC 15100 pour les installations électriques en bâtiment.
- Savoir choisir les conduits, les conducteurs et câbles.
- Connaitre les modes de pose des conduits et des conducteurs.
- L'éclairage
- Les modes de chauffages
- Les conducteurs et câbles
- Les modes de poses
- La NFC15-100 amendement A5 (réalisation plans appartement et maison)

4-Installations électriques domestiques

Théorie :

Savoir lire différents types de schémas électriques pour réaliser les installations électriques.

Réaliser des installations électriques dans l'habitat individuel en respectant la Norme NFC 15 100 (pose des conduits, tirage de conducteurs, pose et raccordement d'appareillages en encastrés ou en apparents et raccordement du tableau électrique dans les règles de l'art).

Pratique :

- TP GRILLE : Montages de base Prise de courant
- TP GRILLE : Montages de base prise commandée
- TP GRILLE : Simple allumage, double allumage
- TP GRILLE : Double allumage
- TP GRILLE : Montages Va-et-vient et Double va-et-vient
- TP GRILLE : Permutateur et télérupteur
- TP GRILLE : Télérupteur à marche forcée et Télérupteur à marche forcée et arrêt forcé

Récapitulatif 1 (simple allumage, double allumage, va et vient télérupteur)

Récapitulatif 2 (minuterie, inter horaire, chauffage, télérupteur, marche arrêt moteur) en conducteur puis en câbles

Récapitulatif 3 en câble et conducteurs (permutateur, minuterie 3 fils inter horaire PC) avec recherche de pannes

Habilitation électrique

Vous souhaitez en découvrir plus ? L'ADRAR propose un panel de formation en électricité !

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours de la **formation électricien (btp)** est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.
Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif :
- D'individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe.
Les phases de TP de la formation électricien sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences.
Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre.
Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ÉLECTRICIEN

Une évaluation préformative de la **formation en électricité de bâtiment** est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation.
Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences.
L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

FORMATION ÉLECTRICIEN : MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La **formation (électricité du bâtiment)** se déroule dans nos 3 ateliers techniques dédiés aux métiers de l'électricité sur une surface totale de 300m2.
Un plan de travail par stagiaire sur grille pour appréhender les bases du positionnement et fixations des conduits et appareillages, raccordements des conducteurs aux appareillages et organes de protections.
17 espaces de travail en trois dimensions sont à disposition des apprenants pour finaliser la pose et le raccordement en situation réelle de chantier tertiaire.
16 armoires de câblages sont disponibles pour la partie électricité industrielle. Les outils à main et électroportatifs sont mis à disposition.
Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques.
Une salle de cours "classique" est également utilisée dès que nécessaire.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION ÉLECTRICIEN

Le Coordinateur de la filière : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.
Le formateur référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.
Les formateurs techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.
Le référent·e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les étudiants de la formation électricien pourront profiter de locaux équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE ?

Financement possible avec votre CPF en cliquant juste en dessous :

Montpellier

Toulouse / Ramonville

Fiche mise à jour le : 20/12/2024

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33

Contact Montpellier

montpellierinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96